

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le **rôle triennal d’évaluation foncière de la Municipalité d’Eastman**, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2019-2020-2021, a été déposé à mon bureau le 13 septembre 2018, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures d’affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l’article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l’exactitude, la présence ou l’absence d’une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai **2019** (au plus tard le 30 avril **2019**);
- être déposée à l’endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**M.R.C. de Memphrémagog
455, rue McDonald, bureau 200
Magog, Qc J1X 1M2**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l’endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagné de la somme d’argent déterminée par le règlement **11-97 de la M.R.C. de Memphrémagog** et applicable à l’unité d’évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Eastman, ce 1^{er} octobre 2018

Ginette Bergeron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Ginette Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Eastman, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil municipal par sa résolution numéro 2001-06-026, entre 9h et 17 h, le 1e jour du mois d'octobre 2018. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1er 2018.

Ginette Bergeron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Affiché le _____

Par Chantal Chagnon